

# Quelles sont les nouvelles étiquettes de danger dans l'ADR, le IATA et l'IMDG en 2009?

**GMJ PHOENIX : LE SPECIALISTE DE L'ETIQUETAGE DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

## Étiquette de danger en quantité exceptée :

### Quand l'utiliser ?

Pour tous colis respectant les prescriptions définies dans l'ADR au chapitre 3.5.1 (formation du personnel, classification, au chapitre 2.7 du IATA et 3.5 de l'IMDG. Se référer aux tableaux récapitulatifs (ADR : tab A, colonne 7B/ IATA : tableau en pages bleues, colonne F/ IMDG : tab du 3.2, colonne 7b)

### Nombre de colis limite dans tout véhicule ou conteneur?

1000 colis maxi

### Mention à indiquer sur la documentation?

Indiquer sur le ou les documents accompagnant la marchandise (LTA, lettre de voiture CMR, connaissance) : « Marchandises dangereuses en quantités exceptées » et indiquer le nombre de colis.

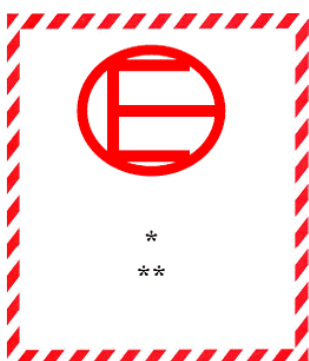
### Comment la remplir?

\* le premier ou seul numéro d'étiquette indiqué dans la colonne 5 du tableau A du chapitre 3.2 de doit être indiqué à cet endroit

\*\*Le nom de l'expéditeur ou du destinataire doit être indiqué à cet endroit s'il n'est pas indiqué ailleurs sur l'emballage.

### Comment la commander?

Nous contacter au 01 48 82 51 51 ou par email sur [info@gmjphoenix.com](mailto:info@gmjphoenix.com). Notre site [www.gmjphoenix.com](http://www.gmjphoenix.com)



Format 100 x 100mm

Code	Quantité maximale par emballage intérieur (en grammes pour les solides et en ml pour les gaz et liquides)	Quantité maximale par emballage extérieur (en grammes pour les solides et en ml pour les gaz et liquides ou somme des deux lors d'emballage mixte)
E0	Interdit au transport en quantités exceptées	
E1	30	1 000
E2	30	500
E3	30	300
E4	1	500
E5	1	300

## Marquage « Dangereux pour l'environnement » :

### Quand l'utiliser?

Pour les UN 3082 et UN 3077 en plus de l'étiquetage classe 9.

**ADR** : en 2011, elle sera étendue à toutes les marchandises ayant comme risque additionnel, en plus le fait d'être classé dangereuses (ex: classe 3), celui dangereux pour l'environnement.

**IMDG** : marquage obligatoire à partir de 2010 pour toutes les marchandises classées dangereuses pour l'environnement.

**IATA** : en 2009, obligatoire au 01/01/2009 pour les codes ONU 3082 et 3077.

### Comment la commander?

Nous contacter au 01 48 82 51 51 ou par email sur [info@gmjphoenix.com](mailto:info@gmjphoenix.com). Notre site [www.gmjphoenix.com](http://www.gmjphoenix.com)



Format 100 x 100mm

## Editions GMJ Phoenix

106 Avenue Georges Clemenceau  
ZA de la Garenne  
94366 Bry sur Marne cedex  
France

Téléphone : 01 48 82 51 51  
Télécopie : 01 48 82 51 59  
Messagerie : [info@gmjphoenix.com](mailto:info@gmjphoenix.com)

EDITIONS  
**GMJ**  
PHOENIX